

AVIS PUBLIC

Projet de règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Lavaltrie

Un avis de motion a été donné et un projet de règlement portant le numéro 367-2026 intitulé : *Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Ville de Lavaltrie* a été présenté par madame la conseillère, Marie-Pier Villeneuve, lors de la séance du conseil municipal tenue le 12 janvier 2026.

Ce projet de règlement vise à adopter un code d'éthique et de déontologie des membres du conseil qui soit conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.

Ce code énonce les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique, ainsi que les règles de déontologie qui doivent guider les membres du conseil. Les règles énoncées dans ce code concernent, notamment, les conflits d'intérêts, l'utilisation des ressources de la Ville, l'utilisation ou la communication de renseignements confidentiels, l'abus de confiance et la malversation, l'après-mandat, le respect et la civilité ainsi que l'honneur et la dignité liés à la fonction d'élu municipal. Ce code prévoit également les sanctions que peut entraîner tout manquement à l'une ou l'autre de ces règles.

Le nouveau code précise les règles de conduite visant notamment la prévention des conflits d'intérêts, l'utilisation des ressources municipales et la protection des renseignements confidentiels. Comparativement au code précédent, il introduit et précise des dispositions sur l'ingérence, afin de mieux baliser les relations entre les élus et l'administration municipale et de préserver la neutralité et l'indépendance du personnel. Des mécanismes de contrôle et des sanctions sont également prévus afin d'assurer le respect du code et de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

Ce projet de règlement sera présenté pour adoption au cours de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le **lundi 2 février à 19 h** au lieu ordinaire des séances, soit à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie.

Donné à Ville de Lavaltrie ce 13 janvier 2026.

Mélanie Messier, assistante-greffière